

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

PRESENTATION

La Regal'ade d'été est une **randonnée gourmande et culturelle**.
Elle est organisée par la SAEM Les Saisies Villages Tourisme le dimanche 24 août aux Saisies.

Cette balade est ouverte à toutes les personnes en bonne santé. L'âge minimum requis est de 5 ans (nés en 2019 et avant, année civile).

Elle ne donne pas lieu à un classement ni à une récompense. L'allure est libre, sans contrainte de chronométrage.

La participation des mineurs reste sous l'entière responsabilité des parents.

Le parcours proposé est un itinéraire de 7km avec un dénivelé positif et négatif de 300m.

Il alterne une première partie sur un chemin du Col des Saisies jusqu'au Col de la Lézette puis sur le sommet de Chard du Beurre pour ensuite redescendre au Parking du Signal en passant par le Bois de Covetan.

Durée estimée (sans pause) : entre 2h00 et 2h30

**Pour ceux qui ne souhaitent pas faire le retour par le bois de covetan, il sera tout à fait possible de faire l'aller-retour sur le chemin en rentrant par le Col de La Lézette.*

Évènement limité à 400 participants tout confondu.

ANIMATIONS & PAUSES GOURMANDES

Zone de départ – Parking du Signal :

Départs des participants en musique entre 10h00 et 10h30

Pendant la balade :

Prestations culturelles surprise sur les points de ravitaillement avec des dégustations de produits locaux :
Ravitaillement au Col de la Lézette et au sommet de Chard du Beurre.

Zone d'arrivée – Parking du Signal :

Repas et dessert tous ensemble.

Animation musicale et culturelle autour d'un marché des producteurs locaux.

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'implantation de ces ravitaillements, ainsi que de sa composition.

DÉPART ET ARRIVÉE

Le départ et l'arrivée de la Régaliade d'été s'effectuera sur le parking du Signal.

Stationnement préconisé le jour de l'évènement : Parking du Signal, Parking des Challiers.

Programme :

- 9h30 : Accueil des participants
- Entre 10h - 10h30 : Départs des participants en musique
- 10h30 - 16h : Marché des producteurs (Parking du Signal)
- 12h30 - 14h30 : Déjeuner (Salle Multi-Activité du Signal ou en extérieur)
- Animations jusqu'à 16h00

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation se fait uniquement sur inscription en ligne, sous réserve d'un dossier complet.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des règlements.

La date limite des inscriptions en ligne est fixée à une semaine avant l'évènement (dimanche 23 août 2025) à minuit, dans la limite des places disponibles.

Les mineurs seront obligatoirement accompagnés par un adulte.

TARIFS

Les tarifs sont les suivants* :

- **26€ par adulte**
- **16€ par enfants de 8 ans à 12 ans**
- **10€ de 5 à 8 ans**
- **Gratuit pour les moins de 5 ans – repas non inclus**

**Hors frais d'inscriptions en ligne sur la plateforme*

REMBOURSEMENT

Annulation par le participant :

Possible en cas de force majeure (maladie, accident, etc....) sur présentation d'un justificatif (certificat médical, ...) avant le mardi 19 août à minuit.

Aucun remboursement possible en dehors de ces conditions particulières.

Annulation par l'organisateur :

Avant le départ

L'organisateur s'engage à rembourser intégralement les participants si la préfecture interdit les rassemblements.

En cas de « force majeure » comme des conditions météorologiques empêchant la randonnée en montagne et forçant l'organisateur à annuler l'évènement, 60 % des droits d'inscription réellement encaissés seront remboursés. Ne seront pas remboursés les frais d'inscription en ligne.

Report

En cas de « force majeure », conditions météorologiques empêchant la pratique de la randonnée en montagne, forçant l'organisateur à reporter l'évènement, les coureurs ne pouvant prendre le départ de l'évènement reporté pourront demander un remboursement de 60 % des droits d'inscription réellement encaissés. Ne seront pas remboursés les frais d'inscription en ligne.

MATERIEL OBLIGATOIRE

Vêtements et chaussures adaptés aux conditions météorologiques.
Marche avec bâtons autorisés.

Pour les randonneurs qui souhaitent faire la boucle, la suite du parcours passe par le Bois de Covetan, il est aussi possible de retourner sur ses pas pour retourner au Parking du Signal.

SECURITE – BALISAGE

Le secours est effectué par les pisteurs de la SPL des Saisies.
Le cabinet médical des Saisies sera ouvert.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux participants de quitter le chemin balisé par l'organisation.
Chiens et animaux de compagnie interdits pour tous les participants.

Le balisage des parcours est assuré par des jalonnettes de couleurs ainsi que par les indications déjà existantes sur le terrain.
Des signalétiques de sécurité viendront compléter ce dispositif.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon les contraintes environnementales, météorologiques et sécuritaires.

ETHIQUE DE L'ÉVÉNEMENT

ENGAGEMENT ECO-CITOYEN :

Vous êtes en pleine nature, l'organisation vous demande d'être irréprochable sur votre gestion des déchets.

Gardez vos papiers avec vous, des poubelles seront disponibles sur l'aire d'arrivée ou au niveau des ravitaillements.

Ne sortez pas des sentiers balisés.

Limitez au maximum votre impact, nous comptons sur vous !

Tout manquement à cette règle sera fortement pénalisé.

DROIT D'IMAGE

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité de la Régaliade des Saisies, qui est responsable du traitement de ces données.

Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants.

Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant la randonnée sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par l'office du tourisme des Saisies.

Les informations collectées respectent les dispositions fixées par le RGPD. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant.

Il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse complète, par mail à animation@lessaisies.com Ou par courrier : Office du tourisme des Saisies – 316 avenue des Jeux Olympiques – 73620 Les Saisies Hauteluce.

DONNEES RGPD

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la SAEM Les Saisies Villages Tourisme dans le cadre de l'inscription à la Régaliade. Le destinataire de ces données est l'Office du Tourisme des Saisies.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation de traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par écrit à l'Office du Tourisme des Saisies :

316 Avenue des Jeux Olympiques 73620 – Les Saisies

ACCEPTATION REGLEMENT

L'inscription à l'évènement implique la lecture et l'acceptation automatique par chaque participant du règlement.

Le participant s'engage à respecter l'ensemble du règlement.